microKOAT® II

TRAITEMENTS PRÉVENTIF ET CURATIF DES BOIS

AMM N° FR-2019-0017-2

Le microKOAT II est une micro-émulsion concentrée insecticide efficace sur les insectes à larves xylophages et les termites. Il est destiné aux **traitements préventifs et curatifs** des bois massifs (charpentes, poutres, solivage, ossature,...) et panneaux.*



CARACTÉRISTIQUES

Le microKOAT II s'utilise après les opérations de sondage, bûchage et dépoussiérage.
Il s'applique par double pulvérisation à raison de 300 g/m². Lorsque les sections de bois sont importantes (supérieures à 10 x 10 cm), il est également nécessaire de pratiquer des injections en quinconce tous les 30 cm. Il est nécessaire d'insister au niveau des encastrements.

Il bénéficie d'un certificat CTB-P+ du FCBA, et d'un numéro d'**Autorisation de Mise sur le Marché délivré par l'ANSES** (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) : **AMM N° FR-2019-0017-2**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Eviter le contact avec les matériaux poreux tels que plâtre, agglomérés, feutres bitumineux, ... : des taches dues à la migration du produit pourraient se former. Respecter une période de séchage de quelques jours avant l'application de toute finition.

Un essai préalable est dans ce cas recommandé sur une surface restreinte. Le microKOAT II renferme des biocides, il est donc préférable, après traitement et après avoir assuré une bonne ventilation, d'attendre 2-3 jours pour réintégrer les locaux.

**Traitement préventif des panneaux : nous consulter*

Ce produit est réservé aux utilisateurs professionnels

NORMES

Insecticide préventif :
EN 46 : efficacité préventive contre le capricorne des maisons et autres insectes à larves xylophages.

Insecticide curatif :
EN 1390 : efficacité curative contre le capricorne.
EN 370 : efficacité curative contre la vrillette.

Anti-termites :
EN 118 : efficacité contre le termite.

Durabilité du produit appliqué :
Les contrôles d'efficacité insecticide préventive ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :
EN 73 : épreuve d'évaporation.
EN 84 : épreuve de délavage

CONDITIONNEMENT

Carton de 4 Jerricans de 2 L
DILUTION à 4 % soit : 48 L d'eau + 2 L de concentré

CARACTÉRISTIQUES Phase aqueuse

Aspect : liquide clair, odeur faible
Densité : 1,035 à 20° (+/- 0.03)
Point éclair : non concerné
Insecticide : Perméthrine

CONSOMMATION

Traitement préventif : 200 g/m²
Traitement curatif : 300 g/m²

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau

ÉDITION JANVIER 2026

Seul un professionnel qualifié peut apporter le soin et la technique nécessaires à la bonne réalisation du traitement. Votre applicateur vous fournira tous les renseignements et documents nécessaires.
N'hésitez pas à le consulter !

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.
DANGEREUX – RESPECTER LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.

Votre applicateur

KOAT chimie
LA PROTECTION DU BOIS DEPUIS PLUS DE 35 ANS

Parc d'Activités du Gohélève
Rue Jean Perrin - 56920 NOYAL-PONTIVY
Tél. +33 (0)2 97 25 00 06
Mail : koatchimie@koatchimie.fr

www.koatchimie.com